Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société

Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

Partie corporative: Vaud: Places au concours. — Maisons de commerce. — Le chômage des instituteurs. — La classe en chasse. — Nécrologie — Ceux qui quittent. — Bibliothèque de l'Ecole normale. — Informations: Au Conseil national. — Instituteurs-directeurs. — Chez nos voisins: Norvège; Autriche. — F. I. A. I.: L'école, le sentiment national et l'esprit international.

Partie pédagogique: H. Hardmeier: Expédition au delà des Alpes (Tableaux scolaires suisses). — Albert Rudhardt: La construction du réel chez l'enfant. — G. Durand: Ce que disent les pierres. — P. Hæberlin: Problèmes de l'heure. — Récitation.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Fiez: instituteur (13 août). Champagne: instituteur. Le Monts. Lausanne: instituteur. Chavornay: Maîtresse enfantine (17 août).

MAISONS DE COMMERCE

Les marchands de chaussures ont signé une convention qui leur interdit tout escompte supérieur à 5% dès le 1^{er} mai 1937. Cette unification de l'escompte a été décidée à une faible majorité, mais la décision en question, sanctionnée par l'Etat, a maintenant force de loi.

Il y a eu, paraît-il, des « abus ». De la part de qui ? Commerçants, acheteurs ou concurrence ? Inutile d'insister sur cette question de ménage interne et de marchandage. Constatons simplement que la chaussure renchérit, grève lourdement le budget des familles — mais que l'été actuel a l'air de favoriser les va-nu-pieds... L. Cz.

LE CHOMAGE DES INSTITUTEURS

De part et d'autre dans le canton arrivent au comité S. P. V. des correspondances relatives au chômage dont sont victimes les jeunes instituteurs. On se demande « ce qu'il faut faire, ce que le comité compte faire, ce que l'Etat fera pour tirer tous ces jeunes du désarroi moral et matériel causé par l'inaction ».

Dans sa séance du 14 juillet, le C. C. a examiné diverses faces du problème, mais ne voit pas pour l'instant de quelle manière effective il doit agir pour remédier à ce malheureux état de choses. Reprenons quelques points :

1. Quelques collègues pourraient démissionner, leurs années de services le permettant, mais ils ont le droit de travailler jusqu'à leurs 60 ans sonnés (limite d'âge).

- 2. Plusieurs classes tenues par des maîtres se sont fermées (Montreux, Vevey, pour ne citer que celles-là).
- 3. Par économie, certaines communes remplacent un maître démissionnaire par une institutrice; qui peut les empêcher? On cite pourtant le cas d'une commune qui au printemps prochain nommerait deux instituteurs à la place d'institutrices qui prendront leur retraite.
- 4. Lausanne édifie un nouveau bâtiment scolaire qui, s'ouvrant en 1938, exigera certainement une augmentation du personnel enseignant.

Vœux de collègues :

- a) Que les maîtres en fonction qui le peuvent prennent à leur charge quelque temps un jeune breveté chômeur.
- b) Que l'Etat envoie un stagiaire dans les classes de maîtres qui, fatigués après 30 ans de services, n'ont pas encore droit à la retraite.

Nous ajoutons ceci : certainement aucune mesure générale ne sera prise par les autorités pendant les mois d'été. En automne, toutes nominations définitives étant terminées, nous ne doutons pas que le stage expérimenté l'année dernière soit repris et développé. Le centime « pour le travail » pourra aussi être mis à contribution pour rouvrir des classes supprimées par économie, puisqu'il a pour but de faire travailler les professionnels spécialement touchés par le chômage.

Le comité S. P. V. compte sur les collègues et sur leurs suggestions intéressantes pouvant faciliter cette œuvre d'entr'aide en faveur de nos sans-travail.

L. Cz.

LA CLASSE EN CHASSE

Le hanneton, appelé aussi « cancoire » comme vous le savez tous, n'est plus le seul destructeur herbivore que nos écoliers sont appelés à chasser ; il faut y ajouter dès maintenant son cousin le doryphore, amateur de solanées. Le cœur se serre à la pensée de la lutte âpre à poursuivre sans cesse contre les insectes qui amoindrissent les récoltes de ceux qui peinent dans les champs et dans les vignes.

Nos enfants ont donc pris part aux recherches précises dans les champs de pommes de terre. Mais il fallut, dans certaine commune, à la fin de la journée, nous dit le *Journal d' Yverdon*, « rappeler aux chasseurs à plus d'une reprise que le doryphore se tient dans les feuilles et non dans les airs et ne se déplace pas aussi facilement qu'un levraut dérangé dans sa sieste ».

Le contraire eût étonné. Malgré l'appât de la piécette et la conscience professionnelle des enfants de paysans qui comprennent le sens terrible de l'invasion du sol par l'insecte, ces heures suivies

de recherches, nez baissé, en une chaude journée d'été, constituent un lourd effort.

Les battues scolaires officielles auront rendu de bons services ; souhaitons qu'elles aient réussi à sauver toute la récolte en extirpant l'insecte et l'œuf.

L. Cz.

NÉCROLOGIE

- † François Pidoux, âgé de 67 ans, est décédé en juin dernier à l'Hôpital cantonal. Il avait enseigné, après ses premières années dans divers endroits du canton, pendant 26 ans à Coppet où, après un culte célébré au temple, on lui a rendu les derniers honneurs.
- † Alfred Bezençon fut instituteur à Orbe, de 1884 à 1922, date à laquelle il cessa d'enseigner, mais il continua à se vouer à la chose publique comme membre des autorités et des sociétés locales. Il avait su conquérir l'estime de ses concitoyens par sa valeur personnelle et son heureux caractère.
- † Louis Grandjean, instituteur aux Bioux de 1880 à 1906, dut prendre à ce moment-là sa retraite prématurément pour cause de maladie. Il fit partie ensuite des autorités communales. Une nombreuse assistance a rendu, le 13 juin, les derniers devoirs à « ce fidèle enfant des Bioux ».

CEUX QUI QUITTENT

Mlle I. Jaceard. — Lors d'une de leurs dernières réunions, les collègues du Cercle fêtaient Mlle Ida Jaccard qui prenait sa retraite après 33 ans d'activité passés à Lucens. Le même jour, les autorités tenaient à lui témoigner leur gratitude pour le zèle et la conscience digne d'éloges qu'elle avait toujours apportés à l'accomplissement de sa tâche.

Tous nos vœux accompagnent Mlle Jaccard. Qu'elle jouisse longtemps d'un repos bien gagné dans le village qu'elle n'a pas voulu quitter après y avoir accompli toute sa carrière. R. C.

M. Alphonse Rieben, maître et collègue estimé de tous, vient de donner sa démission à Vevey où il enseignait depuis 1920. Il avait fait ses premières armes à Châtillens, émigré à Tartegnins, puis trouvé à Vevey le port d'attache qu'on ne quitte qu'à la retraite. Le collègue Rieben, humoriste à ses heures, pince-sans-rire toujours, a cultivé dans l'intimité des talents qu'apprécient les connaisseurs : maniant aussi bien le crayon et l'encre de Chine que le ciseau du sculpteur sur bois, il saura remplir les heures grises de l'hiver pour le plaisir de ses proches, après avoir joui du bel été à la barre du pilote...

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Quelques anciens élèves de l'Ecole ont bien voulu établir sur fiches le catalogue méthodique du millier d'ouvrages psychologiques et pédagogiques de la bibliothèque. Ce fichier est déposé dans la salle de la bibliothèque.

Rappelons que tous les maîtres et maîtresses primaires et secondaires ont droit au prêt des livres de notre bibliothèque contre le seul payement de la liste d'inscription (20 centimes) et du port (envoyer 30 cent. pour un envoi ne dépassant pas 2 ½ kg.).

Catalogues par matières.

Psychologie. — Psychologie générale. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Etudes générales. L'intelligence. L'affectivité. La motricité. Le caractère et la volonté. Psychologie pathologique. Psychologie appliquée à l'éducation.

Pédagogie. — L'éducation dans les divers pays. Histoire de l'éducation. Etudes générales. Essais et systèmes ; écoles. Biographies et œuvres des pédagogues. Théorie de l'éducation. Le personnel enseignant et sa formation. Education des parents. Organisation des écoles ; protection et hygiène de l'enfance ; colonies de vacances, etc. Examen des recrues. Programmes et méthodes. Ouvrages généraux. Education intellectuelle. Education morale, nationale, religieuse. Education physique, manuelle et professionnelle (agricole, etc.). Educations spéciales (retardés, anormaux, sourds-muets, etc.). Education de la petite enfance. Education des filles. Manuels. Education intellectuelle. Education morale.

INFORMATIONS AU CONSEIL NATIONAL

Dans la session qui vient de se clore, M. le conseiller national Graf, secrétaire de la Société bernoise des instituteurs, eut à maintes reprises l'occasion d'intervenir, comme rapporteur sur la gestion du Département fédéral de l'Intérieur, en faveur de certaines subventions. Dans un esprit d'économie et animé d'un beau zèle, la Commission du budget avait, souvent d'une façon inconsidérée, sabré à gauche, rogné à droite, diminuant ici, supprimant là, sans s'occuper des répercussions, et malgré même l'avis de M. le conseiller fédéral Etter, qui montrait une plus saine compréhension des choses.

Ainsi le crédit accordé à la Société des Etudes historiques fut abaissé de 10 000 fr. à 3000 fr., M. Etter plaidant pour 7000 fr. Avec cette somme dérisoire cette société est dans l'obligation de suspendre ses publications. Est-ce bien indiqué, au moment où l'on réclame à cor et à cri la défense intellectuelle nationale ; l'histoire n'y contribue-t-elle pas, elle aussi ? M. Graf obtint que l'an prochain le subside soit porté à 7000 fr.

Le poste « Recherches sur les glaciers » de 8000 fr. qu'il était

fut ramené à 4300 fr. D'aucuns auraient même voulu le supprimer, estimant que le pays pouvait facilement se passer de ce luxe. La Commission qui s'occupe de ces recherches est connue au delà de nos frontières; elle fait un travail utile non seulement au point de vue scientifique mais encore économique; on eut besoin d'elle, par exemple, pour l'aménagement des forces hydrauliques du Oberhasli. Ce poste sera revu lors de l'établissement du prochain budget.

Notre Polytechnicum fédéral coûte trop cher pour beaucoup de nos conseillers, malgré toutes les économies qu'on y a déjà introduites. On ne peut toutefois rogner indéfiniment sur son budget; c'est ce que fit comprendre un membre du Conseil de l'Ecole, M. le conseiller national Walther, de Lucerne.

M. Graf fit aussi mention d'une subvention, fort modeste, qui concerne tout spécialement les instituteurs, et qui fut supprimée : c'est celle que touchait le Schw. Lehrerverein pour l'organisation de Cours de chant. Demandée il y a quelque 30 ans par le conseiller national Fritschi, elle se montait à l'origine à 1500 fr. ; elle fut abaissée à 900 fr. En 1930, sauf erreur, cette somme fut versée à la S. P. R. qui organisa le Cours de chant de Lausanne, et cette année elle lui était de nouveau réservée. Espérons que les efforts du Comité S. L. V. pour la rétablir seront couronnés de succès.

La Commission de gestion jeta un cri d'alarme au sujet de certains moyens d'enseignement venus de l'étranger et introduits dans nos écoles, dont les tendances sont contraires à notre esprit démocratique et à nos idées de liberté. Le danger n'est pas si grand pour les Ecoles primaires et primaires supérieures, où les cantons veillent encore jalousement à l'instruction de la jeunesse et à l'emploi de manuels sévèrement contrôlés. Mais il en est autrement dans les établissements secondaires, et tout particulièrement dans les gymnases et les Ecoles normales d'intituteurs. Les manuels suisses ne sont qu'en petit nombre, leur prix élevé en raison même de leur usage restreint ; l'étranger nous en fournit à des conditions plus avantageuses; mais c'est là qu'est le danger, et il est grand pour notre jeunesse, surtout si ces manuels viennent de pays à dictature. M. le conseiller fédéral Etter conseille aux cantons de s'entendre pour éditer en commun des moyens d'enseignement à l'usage de leurs établissements secondaires; une aide financière de la Confédération permettrait d'en abaisser le prix de vente. C'est à la Conférence des chefs de l'Instruction publique de reprendre la chose et d'en étudier la réalisation.

La Commission de gestion s'est aussi occupée des Ecoles suisses à l'étranger, sollicitant pour elles du Conseil fédéral un appui plus solide encore. Ces écoles sont un moyen des plus efficaces pour maintenir vivace le souvenir de la mère-patrie chez ceux que les circonstances ont éloignés d'elle. C'est d'autant plus nécessaire qu'un rapport du Département de Justice et Police signale que le nombre des

Suisses qui renoncent à leur nationalité augmente d'année en année. La cause en est naturellement avant tout aux conditions économiques qui jouent un rôle primordial spécialement dans les Etats totalitaires; mais c'est avec raison que le Conseil fédéral insiste pour qu'aucun moyen ne soit négligé pour conserver fidèles à leur patrie nos compatriotes à l'étranger.

INSTITUTEURS-DIRECTEURS

L'Association suisse des directeurs professionnels s'étant plainte au Conseil scolaire du canton de Zurich de la concurrence que font à ses membres les instituteurs directeurs de sociétés de chant ou de musique, un arrangement est intervenu avec la Société des instituteurs zuricois, aux termes duquel un instituteur ne posera sa candidature à un poste de directeur vacant que si aucun professionnel ne se présente; un instituteur, en outre, ne pourra diriger plus de deux sociétés. A ces conditions, l'association a retiré sa plainte, mais elle demande au Comité cantonal de la Société des Instituteurs bernois de conclure une convention semblable pour le canton de Berne.

Le comité des Instituteurs bernois estime que la situation n'est pas la même dans les deux cantons. A Berne, nombreux sont les instituteurs qui sont dans l'obligation de diriger dans leurs villages une chorale, sinon gratuitement, du moins pour un salaire dérisoire : c'est souvent une des conditions à leur élection. Dans plusieurs localités de quelque importance, la direction des sociétés locales est confiée au maître chargé des leçons de chant à l'école secondaire ; n'ayant qu'un nombre restreint d'heures, c'est pour lui un moyen de parfaire un traitement restreint. Quant aux villes, la question ne se pose pas : les directeurs sont tous des professionnels.

Malgré ces constatations, la demande de l'Association des directeurs professionnels sera soumise à la discussion des sections de la Société des Instituteurs bernois.

D'après l'Ecole bernoise.

CHEZ NOS VOISINS

Norvège. — En 10 ans le nombre des classes a diminué de 1000 ; la cause en est, comme partout, la crise, qui a forcé bien des communes à faire des économies, et aussi l'abaissement de la natalité.

La Chambre a décidé de prolonger de quatre semaines la durée de la scolarité annuelle ; mais l'assemblée de l'Association des instituteurs norvégiens demande de porter à 30 au lieu de 36 le nombre d'heures hebdomadaires.

Autriche. — Actuellement, sur 20 000 instituteurs 5000 sont au chômage; 400 seulement peuvent espérer être placés l'an prochain. Cet automne, toute admission sera suspendue dans certaines écoles normales d'Etat; cette mesure est aussi recommandée pour les écoles

normales confessionnelles, mais les instituteurs craignent que bientôt la formation du corps enseignant ne soit confiée qu'aux ordres religieux.

Les traitements des instituteurs diffèrent selon les pays fédérés. En Basse-Autriche, les maîtres stagiaires ne touchent pas de salaire du tout; après un an, ils reçoivent 175 sch. En Burgenland, ils gagnent 50 sch.; à Salzbourg 100, à Vienne 120, en Styrie 150, en Haute-Autriche 175 et 180 au Tyrol.

(D'après la Feuille mensuelle d'information de la F. I. A. I.)

— Dans la Schw. Lehrerzeitung (16 juillet) un instituteur autrichien fait en termes expressifs, mais difficiles à traduire dans leur saveur, un bien triste tableau de la situation du corps enseignant dans son pays. Depuis la révolution, des centaines de maîtres, et et non des moindres, ont été privés de leur poste, sans compensation, ou mis au bénéfice d'une retraite dérisoire. D'autres, ayant fait leurs preuves comme éducateurs, ont été déplacés en faveur de collègues dévoués au régime. Que de misères, tant matérielles que morales! Que d'injustices, d'actes arbitraires, de douleurs, de souffrances!

Dans les premières années d'après-guerre, l'instituteur avait pu se libérer de la puissance du clergé, s'élever au point de vue social et devenir, dans son village, l'égal du prêtre. Maintenant l'Eglise a repris le dessus et règne en maîtresse absolue sur l'Ecole. Les écoliers de 6 à 14 ans sont tenus d'aller chaque jour à l'église. Dans le Vorarlberg, à Bludenz, par exemple, les enfants reçoivent à leur entrée au temple une contremarque qu'ils doivent rendre en arrivant à l'école, et le contrôle se fait très serré. Dernièrement, au Tyrol, une ordonnance des autorités scolaires oblige le corps enseignant à faire chaque jour la surveillance des enfants à l'église et l'attitude qu'il doit y avoir est réglée dans tous ses détails...

Au dire de notre collègue, la situation actuelle fait penser à l'époque de 1820 à 1848 où la puissance policière étouffait toute idée de liberté, empêchait toute éclosion intellectuelle, pesait lourdement sur l'école, ordonnait brutalement l'éducation des enfants, tuait toute activité littéraire indépendante et faisait du knout l'emblème du pouvoir.

F. I. A. I.

L'école, le sentiment national et l'esprit international.

Au Congrès de Genève, en août de l'an dernier, l'un des deux sujets qui y furent discutés était l'Etat et l'Ecole, le concept d'éducation nationale, la conciliation à réaliser avec l'esprit international. Pour établir son rapport, le rapporteur général, G. Lapierre, avait adressé une série de questions aux diverses associations de la Fédération. Le dernier Bulletin trimestriel de la F. I. A. I. publie les réponses reçues. Nous nous permettons d'en citer quelques-unes.

Autriche. — Le régime actuel est considéré par le Gouvernement comme un Etat composé de corporations chrétiennes, tandis que

la majorité du peuple le considère comme une dictature, à laquelle elle est opposée, car elle désire la démocratie ; la minorité (environ 40 %) par contre épouse les principes nazis : « Un führer, un peuple, un Etat. »

Le gouvernement croit à l'existence d'un peuple autrichien et d'un sentiment national ; il met au service de cette idée de l'Autriche, considérée comme nation, la science historique et l'éducation par l'Ecole (le corps enseignant doit s'y conformer sous la menace du licenciement), l'éducation populaire par les conférences du Front patriotique et la radio. L'éducation civique ne repose que sur la propagande de ces idées gouvernementales.

Avant 1934, les autorités scolaires autrichiennes et, en particulier celles de Vienne, encourageaient un enseignement donné dans un esprit de compréhension de la civilisation, de pacification universelle et de prépondérance de la science et du travail culturel sur les forces militaires. Depuis 1934, les autorités scolaires reprennent par contre les traditions militaristes de l'Empire des Habsbourg et préconisent la culture militaire. Les bienfaiteurs de l'humanité, leur apport à la civilisation universelle et à la S. d. N. ne sont même plus mentionnés dans les programmes scolaires. Aucun livre ne vise plus à réaliser la conciliation du sentiment national et de l'esprit international. Les instituteurs ne reçoivent nul encouragement dans le développement de l'esprit international qui est dénoncé par les autorités scolaires comme un esprit marxiste. Nul appui n'est accordé par la presse qui a refusé des articles sur Pestalozzi pour commémorer son anniversaire. L'expression libre et publique de la pensée n'existe plus.

Norvège. — Conformément aux lois scolaires récemment votées, l'enseignement primaire comprend sept années consécutives; dans les 6e et 7e années l'étude de l'anglais y a été introduit à raison de cinq leçons par semaine.

Les organismes privés n'ont aucune influence, et il n'existe presque pas d'écoles privées.

Au cours de ces dernières années, les nouvelles méthodes d'enseignement ont suscité beaucoup d'intérêt, et les instituteurs ont toute latitude dans le choix des méthodes et des programmes à l'exception de l'enseignement de la langue norvégienne et du calcul.

En ce qui concerne le développement du sentiment national, il y a lieu de remarquer que l'éducation, entre autres devoirs, a celui d'affermir l'amour de la patrie et de la nation, sans toutefois négliger les relations internationales. Les manuels scolaires font mention de la S. d. N. et de son activité. D'ailleurs chacune des 800 communes de la Norvège a le droit de fixer elle-même son règlement scolaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

EXPÉDITION AU DELA DES ALPES

Série: Enseignement de l'histoire suisse Peintre: Burkhard MANGOLD, Bâle, né en 1873.

Le tableau de Burkhard Mangold évoque le moment où la puissance militaire des Suisses est à son apogée; devant les Confédérés se pose le problème le plus grave de leur histoire : les guerres de



Bourgogne ont révélé à l'Europe entière la valeur de l'infanterie suisse; mais la jalousie des cantons les uns envers les autres, leur égoïsme ont empêché la Confédération de recueillir sur le terrain diplomatique le fruit des victoires sur les champs de bataille. Les guerres d'Italie vont lui donner une occasion dernière de se ressaisir, d'avoir enfin une politique étrangère cohérente, et de grand style. Saura-t-elle en profiter ?

Marignan donnera la réponse, mais la défaite militaire était réparable ; l'effrondrement qui suit 1515 montre que le mal dont souffrait la vieille Confédération avait miné l'intérieur plus que la défaite des mains de l'étranger n'avait vraiment affaibli la valeur militaire du pays. En effet, Louis XI n'avait pas été le seul à s'apercevoir des faiblesses de la nouvelle puissance. Tandis que, grisés par leur réputation de premiers soldats de l'Europe, éblouis par les offres magnifiques qu'ils recevaient des princes étrangers, les jeunes Suisses se ruaient

hors des frontières pour vendre leur sang et leur vie contre une existence plus brillante et plus facile, les dirigeants des cantons ne restaient pas insensibles à des arguments sonnants et trébuchants, et vendaient au plus offrant leur influence politique, en paralysant ainsi toute action concertée et durable. Malgré les interdictions et les menaces, la jeunesse partait toujours, et cadeaux et pensions affluaient chez les chefs politiques et militaires. Oui, les guerres d'Italie sont bien un exemple caractéristique d'une occasion manquée...

Le tableau nous place à l'entrée d'une vallée des Alpes, étroite, encaissée, aux versants escarpés. Le chemin, pavé de larges dalles franchit sur un pont en dos d'âne le torrent qui bouillonne dans la gorge. Plus loin, le chemin a dû être taillé dans le rocher qui tombe à pic dans l'eau. Immédiatement, devant ce paysage, nous pensons à la route du Gothard à travers les Schöllenen. Nous ne voyons pas le passage le plus difficile. Aucune chronique, aucun récit ancien ne nous a transmis le nom de ce forgeron de Göschenen qui réussit l'étonnante entreprise de suspendre le chemin aux flancs abrupts du Kilchberg, où aujourd'hui est percé le trou d'Uri, et qui ouvrit ainsi aux Uranais l'accès de la Vallée d'Urseren. L'ouverture de cette voie, la plus rapide entre Bâle et Milan, peut être reportée à la première moitié du XIIe siècle, et, depuis, le Gothard avait vu croître son importance économique et militaire.

Aujourd'hui encore, on peut suivre à travers le pays d'Uri le tracé de l'ancienne voie. De Fluelen où abordaient les bateaux, elle conduit à Göschenen par Altorf, Attinghausen, Erstfeld, Amsteg, Ried, Meitschlingen. Au delà, bien des points de repère manquent, surtout de l'Urseren à l'actuel hospice et à Airolo. De ce dernier village, le chemin montait sur le flanc droit de la vallée, vers Prato et Dalpe afin d'éviter les gorges de Piottino, puis redescendait rapidement sur Faido. En 1297 déjà, la piste muletière avait dû être pavée par endroits de dalles de granit, sur une largeur de trois mètres. L'hospice, au sommet du col date de la deuxième moitié du XIIe siècle. A Lucerne, Brunnen, Fluelen, Silenen, Hospenthal, s'élevaient des « Susten » qui servaient d'auberges et d'entrepôts. Des ordonnances réglaient le transport des marchandises par les bêtes de somme ; une convention à ce sujet fut passée par exemple en 1363 entre les gens d'Uri et ceux de la vallée d'Urseren. A Fluelen, Airolo, Giornico et Bellinzone, des relais permettaient le changement des chevaux. Un commerce très actif se développa entre l'Italie et les pays du Rhin, jusqu'en Flandre et en Angleterre. Le transport des marchandises apportait un peu de fortune dans les pauvres villages montagnards de la Haute Léventine et d'Uri. Les épices, les fruits du Midi, le riz, les huiles, les cuirs fins, les vins et la soie arrivaient d'Italie, tandis que la laine, la toile de lin, le sel, le beurre, le fromage et le bétail étaient

acheminés vers le sud. Au XIVe siècle, on estime que le trafic annuel par le Gothard, pendant la bonne saison s'élevait à 16 000 personnes et 9 000 chevaux.

Il faut encore penser à l'importance militaire d'un tel passage et comprendre combien le développement politique du pays d'Uri, et de toute la Confédération primitive est intimement lié à l'existence d'une pareille artère commerciale et militaire. Uri apparaît alors comme le promoteur d'une politique italienne des Suisses, et c'est de lui que partiront les premières expéditions de conquêtes vers la Léventine et les riches plaines de Lombardie.

Pendant plus de 150 ans, les Confédérés vont, en d'innombrables expéditions, passer les Alpes et, pour le compte d'autrui ou pour le leur, vont arroser de leur sang les terres italiennes. La victoire de Novare, le 6 juin 1513, marque le plus haut point de leur gloire militaire.

Louis XII était mort au milieu de ses préparatifs pour une nouvelle campagne qui devait reconquérir le Milanais. François I^{er} reprit l'entreprise avec toute la fougue de la jeunesse. Quand les Suisses apprirent l'importance des effectifs et du matériel que le roi de France rassemblait, ils envoyèrent, en mai 1515, 4 000 hommes par le Gothard, puis à la fin juin, une deuxième levée de 14 000 soldats, renforcée de quelque mille volontaires gagna la Haute-Italie, par le Gothard et par le Saint-Bernard pour empêcher l'armée française de franchir les Alpes occidentales.

Fort habilement, François I^{er} sut tromper les Suisses; par un passage difficile (le col d'Argentière) où il n'était pas attendu, il conduisit ses troupes dans la plaine du Pô. Menacés d'être tournés, les Suisses battirent en retraite. François I^{er}, par d'habiles propositions de paix réussit à jeter la confusion parmi les Suisses. Tandis que les cantons primitifs soutenus par le cardinal Schinner se refusaient à accepter toute compromission, une partie des Bernois et des contingents de la Suisse occidentale reprenaient le chemin de leurs foyers. Les 13 et 14 septembre, écrasés par le nombre, les Suisses succombaient à Marignan.

Lorsqu'on avait appris en Suisse le passage des Alpes par l'armée française, la Diète avait immédiatement ordonné le 20 août une nouvelle levée de 7 000 hommes qu'elle plaça sous le commandement de Max Roüst, bourgmestre de Zurich; les Bernois passèrent les cols du Grimsel et du Griess, les Grisons, le Bernardin, les troupes des cantons primitifs et de la Suisse orientale franchirent le Gothard. Le tableau de Mangold nous fait assister à la marche d'une partie de ce dernier détachement.

Devant le vieux pont de pierre, une halte a permis aux hommes et aux chevaux de souffler un instant. Un vent frais descend de la montagne et rafraîchit la troupe fatiguée par une longue marche sous le soleil brûlant d'août. Les guerriers se sont laissés tomber sur les rochers, de chaque côté de la route ; ils ont posé le casque, délacé la cuirasse. On a libéré les chevaux de leur lourde charge, on les a bouchonnés avec un chiffon de laine, on leur a donné de l'avoine, et de l'eau. Pain, lard, fromage apparaissent, tandis qu'on garde pour le soir la farine d'avoine pour préparer l'invariable repas de la maison et de l'armée.

Après une demi-heure, les hommes se sont réconfortés et reposés. Un signal de trompe retentit; aussitôt, on bâte les chevaux, les hommes ceignent leur cuirasse, se coiffent du casque, ils jettent leur sac sur le dos, et déjà la troupe est en marche. Détachement après détachement, ils passent, les uns portant sur l'épaule la longue pique de dix-huit coudées, les autres avec la redoutable hallebarde. De nombreux volontaires se sont joints, comme toujours, aux hommes de la levée. Au milieu d'un groupe de piquiers, l'un tient un fanion où la croix blanche flotte au vent. Les gens de la musique, avec leurs tambours, leurs fifres et leurs trompes sont aussi là; les chevaux portent caisses et tonneaux renfermant tout ce qui n'a pas pu trouver place dans les sacs: farine, sel, armes de rechange, pelles, pioches et outils, couvertures et toiles de tente, avoine et foin pour les chevaux.

Le pas cadencé des hommes, les fers des bêtes qui frappent le granit dominent le bruit du torrent. Une youtsée se répercute de rocher en rocher. Parmi les volontaires, de nombreux gars pétulants passent la montagne pour la première fois et brûlent d'essayer leurs forces neuves contre les Français ou les lansquenets. A leur côté marchent de vieux troupiers qui peuvent parler de maintes équipées, et de maints combats. Ce vieux porteur d'épée au visage déformé par les cicatrices, raconte à son voisin la campagne de Pavie, où, face à l'ennemi, les plus jeunes de l'armée ayant quitté leurs vêtements, se jetèrent dans l'Adda, leur hallebarde à la main et bousculèrent les lansquenets ennemis, effrayés par leurs cris et par leur aspect sauvage.

Un autre était, il y a deux ans, dans les murs de Novare lorsque la grosse artillerie des Français ouvrait brèche sur brèche dans les vieilles fortifications, tandis que la garnison masquait avec des draps les ouvertures dans les murs et faisait hésiter l'armée ennemie jusqu'à l'arrivée des troupes de renfort.

S'enthousiasmant aux récits du passé, ayant une confiance sans bornes en leur propre valeur, les guerriers avancent résolus à disputer aux plus puissants adversaires les villes riches et les jardins fleuris de l'Italie. Dans quelques jours, Marignan décidera de leur sort. Ce qu'il advint d'eux, un autre Maître l'a représenté avec une inégalable beauté : la Retraite de Marignan de Ferdinand Hodler est le magnifique pendant du tableau de Mangold.

D'après H. HARDMEIER. G. W.

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

LA CONSTRUCTION DU RÉEL CHEZ L'ENFANT¹

M. Jean Piaget vient de publier un nouvel ouvrage où il consigne les résultats de ses dernières prospections dans le domaine psychologique. Dans ce volume qui suit et complète « La naissance de l'intelligence chez l'enfant », paru l'an dernier, le psychologue cherche à découvrir, derrière les premières manifestations de l'activité du nouveau-né le processus mental par lequel l'enfant est amené à comprendre l'univers et à s'y situer.

Le temps pendant lequel s'opèrent les acquisitions essentielles ; de la perception des phénomènes extérieurs jusqu'aux notions d'espace, de temps et de causalité est court. Cette brève période, la plus importante de la vie de l'individu, doit faire l'objet d'une grande somme d'observations, si l'on veut établir avec le minimum d'erreurs la démarche mentale du premier âge.

Quelques citations nous montreront comment M. Piaget envisage le problème dont il se propose l'étude.

- « ...aux débuts de l'activité assimilatrice, un objet quelconque offert par le milieu extérieur à l'action du sujet est simplement chose à sucer, à regarder ou à saisir : une telle assimilation est donc, à ce stade, centrée sur le seul sujet assimilateur. Dans la suite, au contraire, le même objet se transforme en chose à déplacer, à mouvoir et à utiliser dans des fins de plus en plus complexes. L'essentiel devient donc l'ensemble des relations élaborées par l'activité propre entre cet objet et les autres : assimiler, signifie, dès lors, comprendre ou déduire, et l'assimilation se confond avec la mise en relations...
- » La symétrie qui existe ainsi entre la représentation des choses et le développement fonctionnel de l'intelligence nous permet d'entrevoir, dès maintenant, la ligne directrice de l'évolution des notions d'objet, d'espace, de causalité et de temps. D'une manière générale, on peut dire que, durant les premiers mois de l'existence, tant que l'assimilation reste centrée sur l'activité organique du sujet, l'univers ne présente ni objets permanents, ni espace objectif, ni temps reliant entre eux les événements comme tels, ni causalité extérieure aux actions propres...
- » A l'autre extrême, c'est-à-dire au moment où l'intelligence sensori-motrice a suffisamment élaboré la connaissance pour que soient rendus possibles le langage et l'intelligence réfléchie, l'univers est au contraire constitué en une structure à la fois substantielle et spatiale, causale et temporelle. Or cette organisation du réel s'effectue, ver-

¹ La construction du réel chez l'enfant, par Jean Piaget, Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel.

rons-nous, dans la mesure où le moi se délivre de lui-même en se découvrant et se situe ainsi comme une chose parmi les choses, un événement parmi les événements. »

De quelle manière s'effectue ce passage du chaos au cosmos, l'auteur va nous le montrer, étayant ses déductions d'une série d'observations et d'expériences.

Il distingue six stades dans cette construction du réel par l'enfant. Cette classification, à condition qu'on lui enlève ce qu'elle paraît avoir de trop rigide, permet de voir clair dans les manifestations infiniment variées, et souvent dépourvues de signification, — mais en apparence, seulement, — que nous présente l'activité de l'enfant au début de sa vie mentale. Elle nous aide à découvrir, dans le lent cheminement de l'intelligence, les passages à peine perceptibles par lesquels il s'élève de la simple notion de l'objet à la construction de groupes spatiaux cohérents, de la prise de contact avec le milieu extérieur à la notion de causalité.

L'ouvrage de M. Jean Piaget n'éveillera pas seulement l'intérêt des psychologues et des pédagogues mais de tous ceux qui se sont penchés sur un berceau ; de tous ceux qui ont suivi le mouvement des lèvres cherchant le sein, du doigt qui se tend vers un rayon de soleil.

Riche de faits, d'une solide ordonnance, il est une contribution importante à la connaissance de l'enfant.

Alb. R.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

CE QUE DISENT LES PIERRES

L'ancienneté et l'âge des différentes roches constitue un problème digne d'émouvoir tout homme cultivé et voici ce qu'en dit Maurice Gignoux, dans sa magnifique « Géologie stratigraphique » :

Si l'on cherche, en tous les points du globe, à reconnaître quels sont les terrains les plus anciens, on trouve partout que ce sont des roches dénommées schistes cristallins, micaschistes, gneiss, etc. Ces roches sont cristallines, car elles contiennent des cristaux qui s'y sont développés sur place, et n'ont pas été empruntés à d'autres roches préexistantes, et elles sont en même temps stratifiées, par l'arrangement de leurs éléments.

Les anciens géologues supposaient que ces roches cristallines avaient été les premières formées ; c'était là, pour eux, la *croûte primitive* de notre terre, la première enveloppe solide, formée par refroidissement à la surface de notre globe en fusion.

Mais des observations plus soigneuses ont apporté de graves objections contre cette manière de voir. On s'est aperçu, d'abord, que dans cette prétendue croûte primitive on trouvait parfois des intercalations de roches formées aux dépens de roches plus anciennes.

Et surtout on a découvert des fossiles indubitables, dont l'âge géologique est variable avec les diverses régions.

Autrement dit, les roches dites primitives ont été d'abord des roches sédimentaires comme les autres, d'âge quelconque, et qui, après leur dépôt, sont devenues plus ou moins cristallines. On suppose donc maintenant que les roches cristallines sont d'anciens sédiments descendus, après leur formation, à de grandes profondeurs sous l'écorce terrestre, jusque dans les régions où la température, la pression, le voisinage des roches fondues du noyau central ont pu y provoquer le développement de cristaux.

Cette transformation va parfois jusqu'à une refonte totale, ne laissant même plus subsister trace de la stratification primitive. On a alors des roches granitiques et le passage de roches sédimentaires à des granites a été en effet observé dans beaucoup de régions.

Il s'ensuit que l'on ne pourra trouver de terrains « métamorphosés » que dans les régions où a eu lieu une lente descente en profondeur des sédiments progressivement accumulés. Et pour que ces sédiments transformés redeviennent visibles, il a fallu un mouvement inverse, que des plissements les ramènent près de la surface et que l'érosion les débarrasse de l'enveloppe qui les recouvrait.

Donc, quels qu'aient été les plus anciens sédiments, ils sont maintenant englobés dans des complexes cristallins apparemment « dépourvus de vie », bien que la vie ait été certainement développée sur notre globe antérieurement aux plus anciennes faunes que nous connaissions. Et il est extrêmement probable que nous ne connaîtrons jamais ni la croûte primitive, ni les premières faunes.

A ce point de vue, l'épaisseur entière de l'écorce accessible à nos observations ne nous apparaît que comme un résidu, accidentellement épargné par les deux causes de destruction qui agissent sur les deux faces de la croûte solide : destruction par les agents atmosphériques vers le haut, refonte et métamorphose vers le bas.

Ainsi, suspendue entre ces deux infinis de destruction, infinis parce qu'ils ont le temps pour eux, la série immense des étages géologiques déchiffrables n'est en réalité qu'un épisode ultime, dernier témoin épargné d'une très longue histoire à jamais effacée.

G. DURAND.

PROBLÈMES DE L'HEURE

Sous ce titre nous donnerons quelques extraits des conférences du Congrès de Lucerne. Nous croyons que nos lecteurs seront heureux de connaître les préoccupations actuelles de nos collègues alémaniques et leur manière de comprendre le problème qui leur était posé : L'Ecole et la Démocratie. Réd.

Le maître, organe de l'Etat démocratique.

... L'école n'est pas, en soi, une création de l'Etat, faite pour ses fins propres, mais une institution sociale de telle ou telle origine.

Seulement, quand l'Etat eut reconnu combien importante était l'orientation de la jeunesse, en relation précisément avec le devoir de subsister, il transforma l'école en une école officielle. Il ne la priva ni de son idéal de culture, ni de son importance sociale; mais il réclama d'elle une collaboration active au maintien de l'Etat. En tant qu'école officielle, elle est le lieu de formation de citoyens, et elle ne peut se dérober à cette tâche, parce qu'elle correspond à l'intérêt normal de l'Etat.

... Nous ne sommes pas maîtres dans un Etat en soi, mais maîtres dans les écoles officielles de la Suisse ou de ses cantons, en tout cas organes d'un type d'Etat démocratique à conception suisse.

Ce que nous entendons par démocratie ne se conçoit pas selon ce que nous disions, mais selon la manière dont nous la vivons et dont elle vit en nous. Examinons notre vie civique, confrontons-nous sincèrement avec nous-mêmes, et nous voyons se manifester un embarras, qui ressemble à de la honte. Car nous découvrons que cette démocratie, que nous vivons réellement, n'est pas seulement une conception variant d'un homme à l'autre, d'un parti à un autre, d'un canton à un autre, et par là indéterminée; mais, nous découvrons, ce qui est plus important, que la démocratie réellement vécue par nous, ne nous donne guère de droits à nous indigner, quand quelqu'un parle de la démocratie, en désignant sa caricature...

Dr P. Häberlin, prof. à l'Université, Bâle.

RÉCITATION

LA MAMAN DES SOURIS

Amusette en « i ».

C'est la maman des souris qui apprend à ses petits en manteau gris leur métier de souris : Tiens-toi comme cela et pas comme ceci; lève le nez, la queue aussi. Quand le chat rôde, pas de cris, ou, sinon, tu seras pris. Garde ta robe sans un pli, et prends un bain le samedi. Maintenant, pas d'air engourdi, et répète ce que j'ai dit! C'est la maman des souris qui apprend à ses petits en manteau gris leur métier de souris. Albert Rudhardt.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES

D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

ST-SULPICE

(Vaud) 5 km de Lausanne-— — Ouchy — —

Autobus et bateaux

BELLEVUE-TERRASSE

Panorama unique. Eglise historique. Arrangement pour écoles: I soupe, 40 cts; I thé, 20 cts. Tél. 47.113

J. CHEVALLEY-RÉTORNAZ.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe-Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. 33.141.



Cartes pour excursions

Carte d'excursions: Matterhorn, Arolla, Grand Combin,		
	Fr.	3.50
Sur toile	-))	5.—
Carte d'excursions de Bex et environs, 1: 25.000	. »	2.50
Carte de l'Oberland bernois, 1:75.000))	-3.50
Sur toile	»	7.—
Carte de la Haute-Engadine, Bernina, 1: 50.000	»	3.—
Sur toile	»	5. 50
Carte d'excursions de Château-d'Oex et environs, 1:50.000	* · · ·)	1.7 5
Sur toile	»	3.75
Carte de touriste : Alpes occidentales, Côte d'Azur, 1 : 50.000	»	3
Carte Furka, Oberalp, 1: 75.000	" »	3.—
Carte de la Gruyère, 1: 75.000	»	1
Carte du Jura au 1:50.000, 6 cartes à) ·	3
Sur toile))	6.50
Carte Barbey de la chaîne du Mont Blanc, 1: 50.000, sur toile	»	20
Carte de Montreux et environs, 1:12.250	·))	1
Carte d'excursions Nyon, St-Cergues et environs, 1: 25.000	"	3
Carte Saas-Fee, 1: 50.000))	1. 30
Carte Ste-Croix, Les Rasses et environs, 1:50.000	»	1.50
Carte Haute-Savoie, 1: 150.000))	3.50
Sur toile	>>	7
Carte Salvan et environs, 1:50.000))	2.25
Carte Zermatt, 1: 50,000	»	0. 50
Carte Brigue, Viège, Zermatt, 1: 75.000	»	2.50
Carte Zinal, Val d'Anniviers, 1: 35.000	>>	2.75
Les cartes topographiques Siegfried au 1 : 25.000 et 1 : 50.000	»	1.30
Assemblages à))	3.30
Toutes les cartes du Service topographique fédéral au 1:10	0.000	0

Toutes les cartes routières de Suisse et des principaux pays touristiques

LIBRAIRIE PAYO

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION:

ÉDUCATEUR

BULLETIN

ALB. RUDHARDT

CH. GREC

GENÈVE, rue des Pénates, 3

VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 - Chèques postaux II. 6600

ANNONCES: PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8 .- , ÉTRANGER: FR. 11 .- .

Supplément trimestriel: Bulletin Bibliographique

ACHAT & VENTE

de livres de classe neufs et d'occasion

Toutes fournitures d'école

NAVILLE & CIE GENÈVE

L'ALLEMAND à l'École Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédégaranti en 2 mois, l'italien en 1 raux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois



Prêts

sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions sans engagement ni avance. Discrétion. Références de 1er ordre.

Se rend sur place. Timbre pr réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.